

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12-02-19

Dossier complet le :

12-02-19

N° d'enregistrement :

2019-7875

1. Intitulé du projet

Projet de défrichement en vue de la mise en prairie d'une parcelle de 38 640 m² au sein de la commune de SALLES (33).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom GIBERT

Prénom GHILAINE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 a)	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier d'une surface totale, même fragmentée, supérieure à 0,5ha et inférieure à 25ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à procéder à une opération de défrichement au niveau des parcelles n° 127 et 128 de la section F dans la commune de SALLES pour une surface de 38 640 m². Ces parcelles sont destinées à la déambulation et au repos en extérieur d'une quinzaine de chevaux. L'aménagement de la zone comprend la pose d'une clôture de rubans électriques qui quadrille l'espace et de quelques abris. La végétation herbacée qui s'exprime sur place est typique des landes monospécifiques de Gascogne et se caractérise par une dominance de Fougère aigle. Celle-ci étant peu favorable à l'alimentation des animaux, des apports de foin sont réalisés donnant lieu ponctuellement à l'expression d'un cortège de Graminées fourragères.

4.2 Objectifs du projet

L'opération de défrichement des parcelles permet de fournir des zones de repos et de déambulation sécurisées aux chevaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

/

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les chevaux déambuleront dans les espaces clôturés, des engins passeront occasionnellement sur le terrain pour apporter les bottes de foin et des plantations de feuillus (Chênes pédonculés, Bouleaux...) se feront progressivement le long de toutes les clôtures.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface à défricher	38 640 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles 127 et 128 section F
LOUSTAU NEUF
33 770 SALLES

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 52' 38" O Lat. 44° 32' 01" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve inscrit dans le périmètre d'aucune ZNIEFF. La ZNIEFF de type 2 la plus proche, "Vallées de l'Eyre, de la Grande et de la petite Leyre" se situe à 740 m à l'Est. La ZNIEFF de type 1 la plus proche "Zone inondable de la moyenne vallée de l'Eyre" est à 1,8 km à l'Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de SALLES fait partie du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet ne situe pas au sein d'une zone humide à l'échelle du SAGE "Leyre, cours d'eau côtiers et milieux associés". Toutefois, une fine bande (~700 m ²) des zones humides du SDAGE est comprise dans l'emprise de la zone mise en prairie. Elle est située le long du cours d'eau à l'Ouest et est protégée par une clôture et donc inaccessible aux chevaux.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de SALLES ne figure pas au sein de l'annexe à l'arrêté du 29 octobre 2012 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques. La commune n'est pas couverte par un PPRN ni par un PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur un site pollué recensé sur les bases de données BASOL, ni à proximité d'un site répertorié au sein de la base de données BASIAS dans un rayon de 500 m.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE : Aquifère de l'Oligocène à l'ouest de la Garonne (230). Commune soumise aux prescriptions de l'arrêté n° E2005/14 du 28/02/2005 - Complète et remplace l'arrêté du 28/04/1995.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du site inscrit "VAL DE L'EYRE", désigné le 22 juin 1973.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZSC : "VALLEES DE LA GRANDE ET PETITE LEYRE" (FR7200721) distant de près de 1 km du périmètre projet. Aucune ZPS n'est située dans un rayon de 3 km autour de la zone projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La flore herbacée en place bien que non pâturée par les chevaux car peu appétente sera tout de même piétinée ce qui peut limiter son évolution et la dégrader par endroit, toutefois cet impact reste localisé et réversible. Aucune surface ne sera imperméabilisée et les continuités écologiques seront maintenues pour de nombreuses espèces. Aucun Pin maritime ne sera replanté, pour autant plusieurs feuillus seront plantés progressivement le long des clôtures, permettant de former des niches écologiques favorables à l'avifaune, l'entomofaune...
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les habitats sur site ne représentent pas des habitats d'espèces patrimoniales. De plus, étant donné les distances mises en jeu, l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires, d'engrais, d'imperméabilisation du sol et la conservation d'une bande boisée le long du cours d'eau, les impacts directs et indirects sur les sites remarquables sont à exclure.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas au sein d'une ZNIEFF I ou II et les incidences indirectes sont à exclure au même titre que pour les sites Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces forestiers au profit d'espaces agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les risques naturels suivants : - Feu de forêt et Tempêtes (ensemble de la commune de SALLES) - Inondations par remontée de nappe : Pas de sensibilité - Retrait-gonflement des argiles : Pas d'aléa - Séisme : Très faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération ne se situe à proximité d'aucun patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager. Cela ne remet pas en cause le patrimoine paysager, culturel ou archéologique local.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place d'une prairie amène à reconsidérer le secteur initialement sylvicole vers une vocation agricole.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- . Conservation d'une bande boisée de feuillus le long du cours d'eau et protection de cette ripisylve par une clôture, afin d'empêcher l'accès aux chevaux (voir la photo 14)
- . Conservation de nombreux jeunes Chênes à l'Ouest du terrain
- . Plantation de jeunes feuillus (Chêne pédonculé, Bouleau verruqueux...) le long des clôtures
- . Rotation des secteurs disponibles pour les chevaux pour limiter l'érosion liée au piétinement et pour favoriser la régénération d'une végétation spontanée

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'étude ne s'inscrit dans le périmètre d'aucun site naturel remarquable. Les incidences directes et indirectes sur le site Natura 2000 ou les ZNIEFF les plus proches sont nulles. Le site ne porte pas non plus atteinte au patrimoine paysager, architectural ou culturel de la commune. La biodiversité qui évolue sur site pourra continuer à prospérer et le cours d'eau ainsi que sa ripisylve ne sont pas ouverts aux chevaux pour maintenir toutes les fonctionnalités écologiques de ce corridor.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Plan cadastral (4.6)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Salles

le,

12 / 02 / 2019

Signature



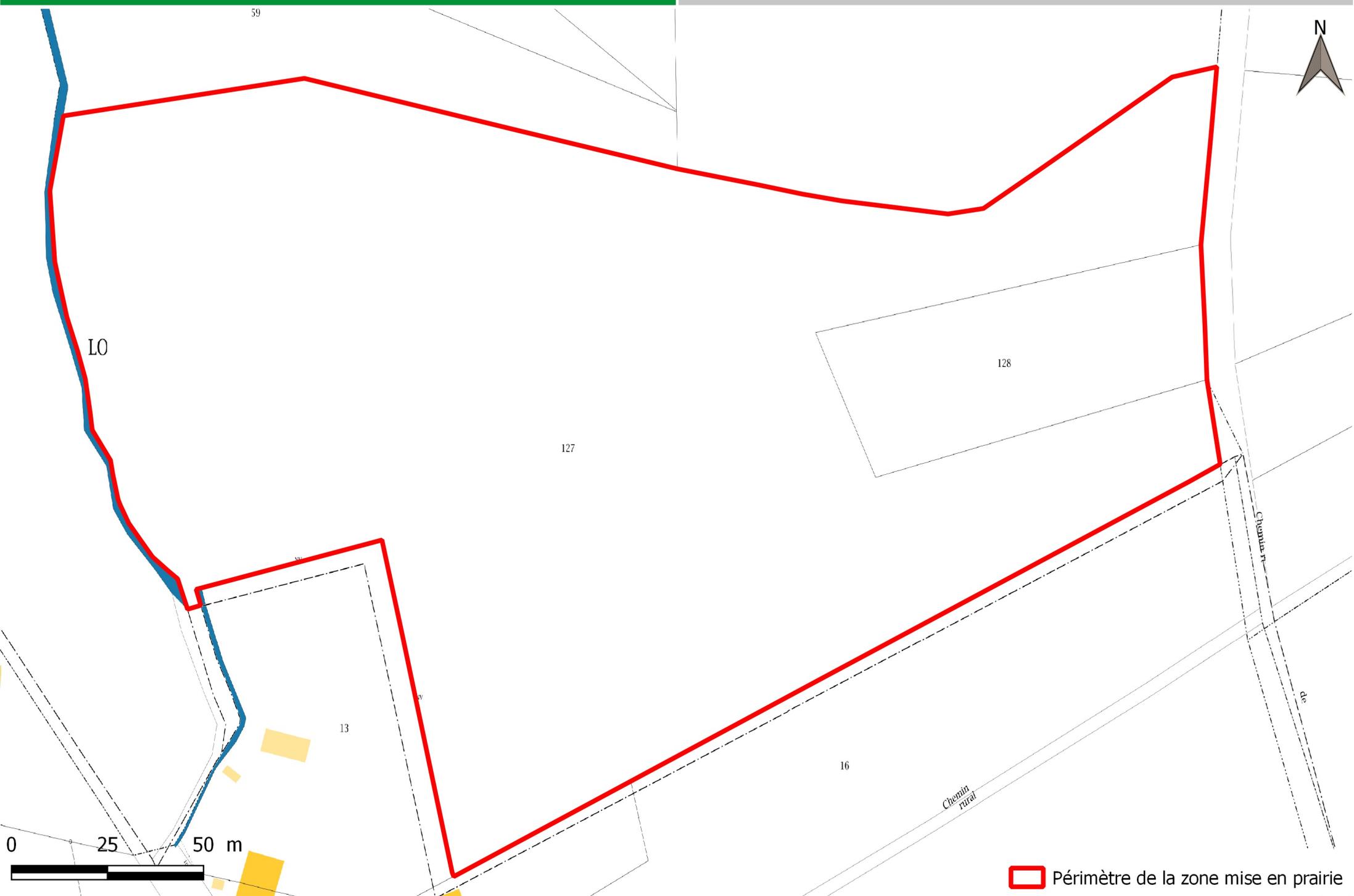
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Situation cadastrale

Mise en prairie
Commune de SALLES (33)
Mme Ghilaine GIBERT

Source : Cadastre
Auteur : ENVOLIS
Date : 04/02/2019

EnVolis
Ingénierie - Environnement



 Périmètre de la zone mise en prairie

Abords de la zone projet

Mise en prairie
Commune de SALLES (33)
Mme Ghilaine GIBERT

Source : Google satellite
Auteur : ENVOLIS
Date : 04/02/2019

EnVolis
Ingénierie - Environnement



-  Périmètre de la zone mise en prairie
- Abords**
-  Tissu urbain
-  Boisement de feuillus
-  Boisement de Pin
-  Lande
-  Prairie
-  Route

**PHOTOGRAPHIES DU SITE DE PROJET ET DE SON
ENVIRONNEMENT PROCHE**

Datées du 31 Janvier 2019



Vue sur le chemin d'accès des parcelles au Sud



Vue sur l'extrémité Sud du chemin central



Vue sur le chemin au sein de la zone projet au Sud



Vue sur une zone clôturée au centre du terrain de projet



Vue sur la pinède en dehors de la zone projet, au Sud



Vue sur la zone sableuse pour le travail des chevaux au Sud-Est de la zone projet



Vue sur une zone clôturée au Sud-Est (Lande à Fougère)



Vue sur le chemin en dehors de la zone projet, à l'Est



Vue sur le chemin longeant la limite cadastrale au Nord (Lande à Fougère à gauche, Pinède à droite)



Vue sur les zones clôturées au Nord



Vue sur les alentours du projet au Nord (Lande à Fougère)



Vue sur l'extrémité Nord du chemin central



Vue sur le cours d'eau au Nord-Ouest de la zone projet



Vue sur le chemin près du cours d'eau, avec la ripisylve à droite, délimitée par une clôture et inaccessible aux chevaux



Vue sur les jeunes Chênes conservés dans les zones clôturées à l'Ouest de la zone projet



Vue sur le jardin de la propriété contiguë à la zone de projet, au Sud-Est



Vue sur le boisement de Robinier faux-acacia au Nord de la zone projet



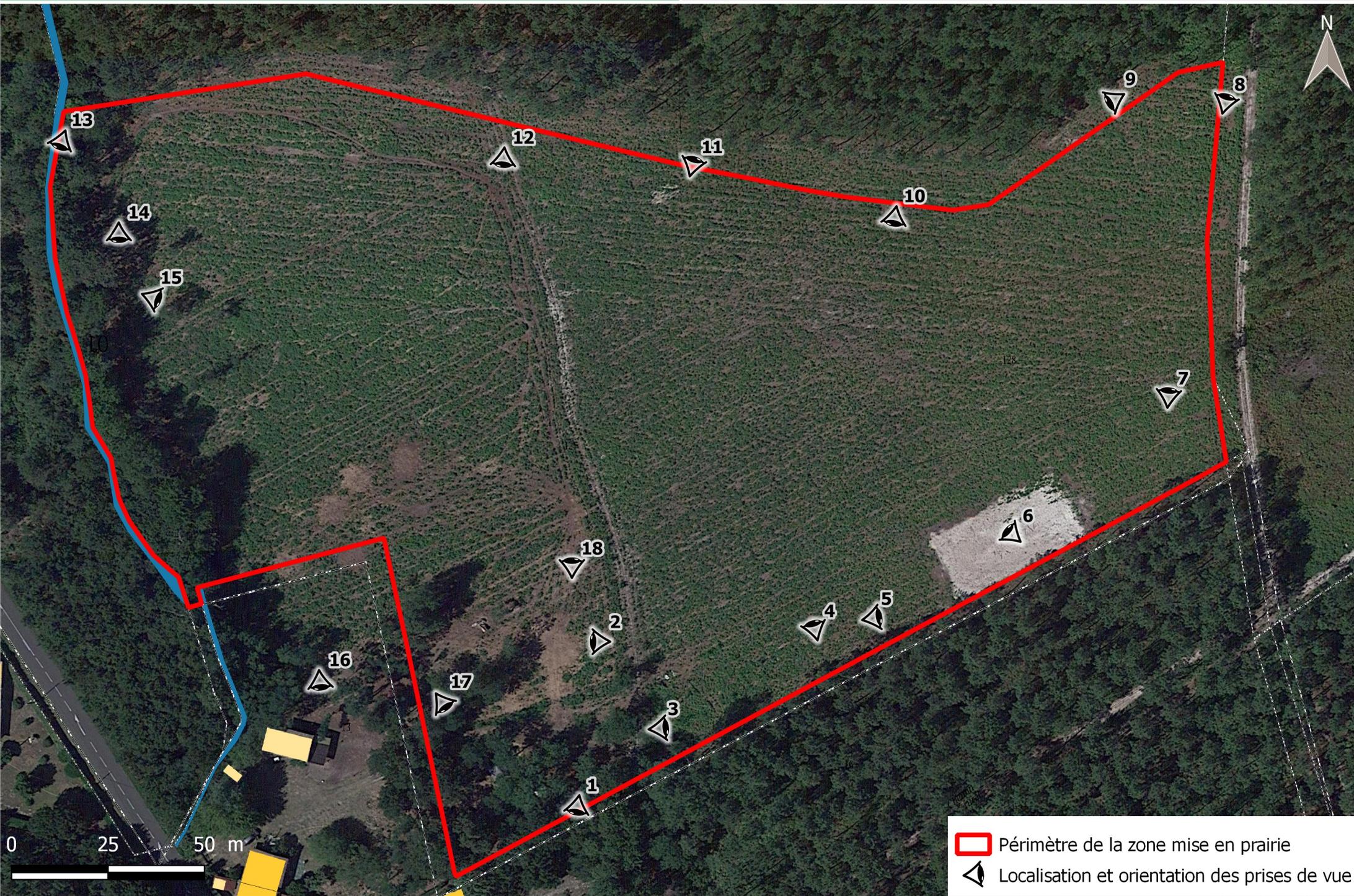
Vue sur les jeunes plantations de feuillus le long du chemin central

Localisations des prises de vues

Mise en prairie
Commune de SALLES (33)
Mme Ghilaine GIBERT

Source : Google satellite, Cadastre
Auteur : ENVOLIS
Date : 04/02/2019

EnVolis
Ingénierie - Environnement



-  Périmètre de la zone mise en prairie
-  Localisation et orientation des prises de vue

Milieux naturels remarquables

Mise en prairie
Commune de SALLES (33)
Mme Ghilaine GIBERT

Source : IGN SCAN 100, DREAL
Auteur : ENVOLIS
Date : 04/02/2019

EnVolis
Ingénierie - Environnement

